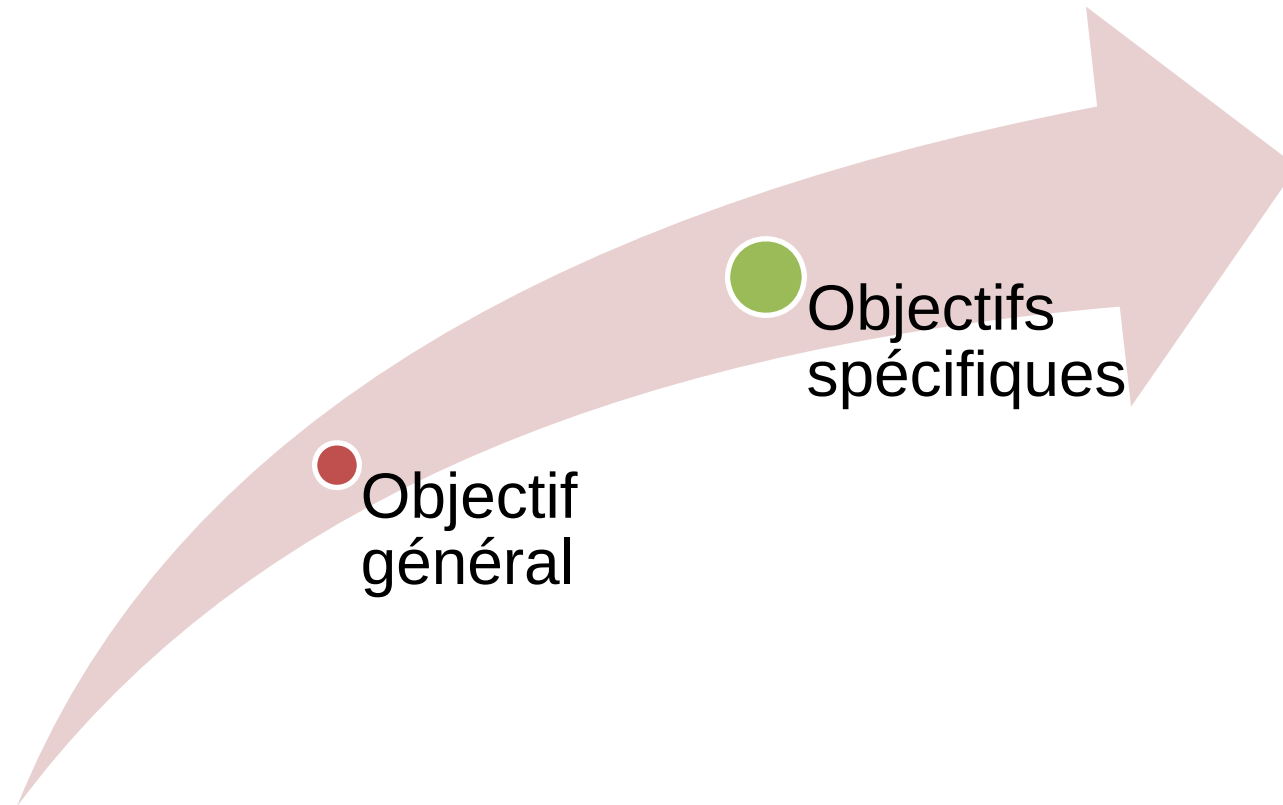


Département d'architecture de Annaba

Architecture, Urbanisme & Métiers de la Ville.
Atelier de projet- M1-S2-
Projet 2 / Dossier d'exécution (DEX). G:06

Maître assistante: Redjem Meriem

Année universitaire: 2019/2020

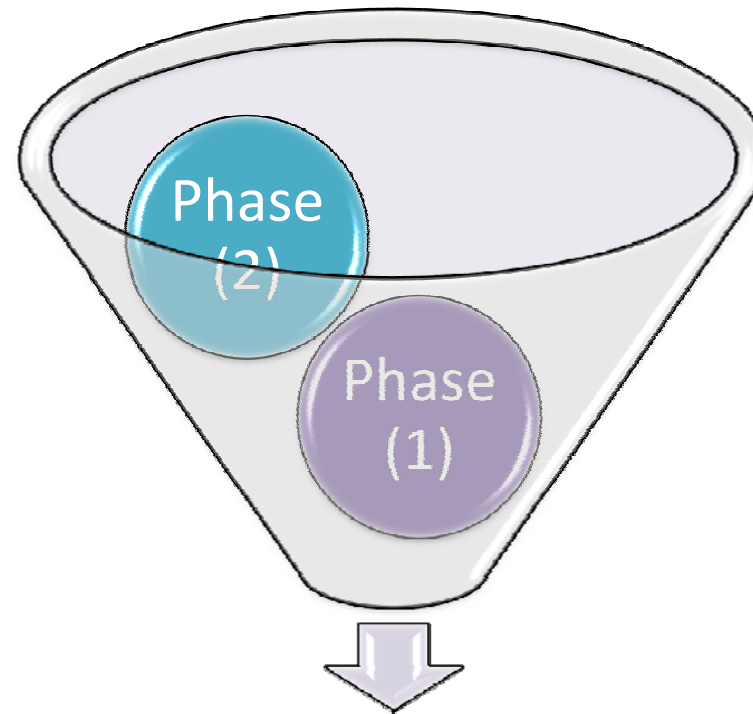


Objectif général de la matière d'enseignement

- Assimilation des divers moyens et connaissances utiles pour pouvoir passer de l'idée formulée architecturalement à sa réalisation.
- Maîtrise des différents procédés pour rendre réalisable un projet : plan d'exécution, choix des matériaux, définitions des caractéristiques structurelles et constructives, description des ouvrages, documents écrits exigés par la réglementation.

Objectifs spécifiques d'apprentissage

- Apprentissage de l'élaboration d'un dossier d'exécution à travers l'instauration d'un dialogue entre la conception architecturale (formes et fonctions) et la dimension constructive du projet au sens large du terme.
- Engagement vers la matérialité en adéquation avec la conception du projet.
- Initiation à la conception du détail technique et architectural.
- Maîtrise de l'intégration des différentes installations des équipements de plomberie sanitaire, de chauffage, de climatisations, d'électricité et de ventilation et leur prise en charge – en amont - dans la conception du projet.



Contenu de la matière

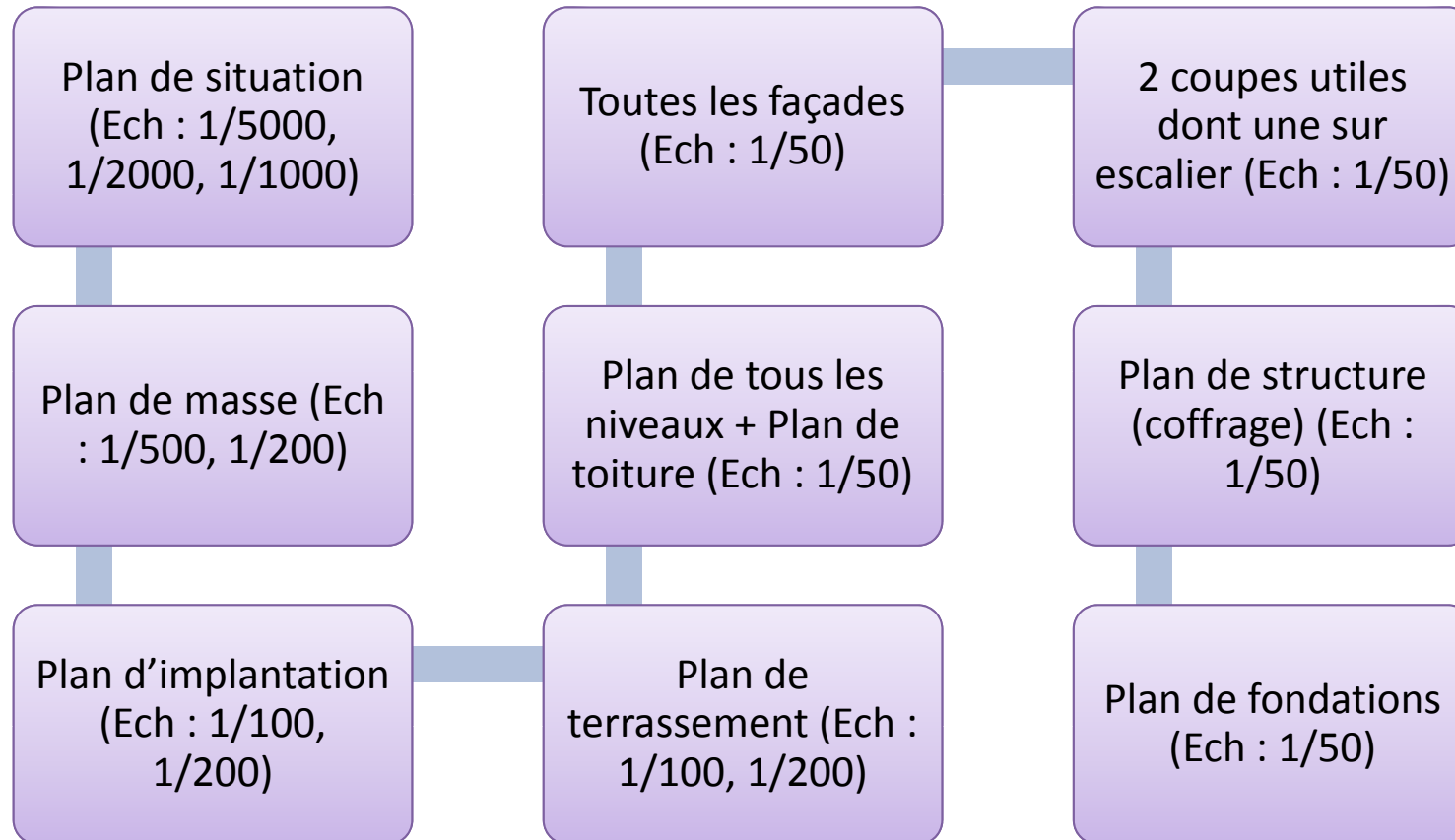
Contenu de la matière d'enseignement

❖ En continuité avec les phases précédentes (S1) et après avoir élaboré un avant projet, le travail continue sur le même thème et le même terrain - par l'élaboration d'un dossier d'exécution (DEX) (documents graphiques et pièces écrites).

❖ Le contenu du projet 2 du semestre 2 est la conception d'un projet réalisable dont la procédure a tenu compte de tous les paramètres intervenant dans l'acte de bâtir.

- Phase 1 : Dossier d'exécution (Architecture).
- Phase 2: Dossier d'exécution (CES, VRD et documents écrits).

Phase 1 - Dossier d'exécution (Architecture)



Phase 1 - Dossier d'exécution (Architecture)

Détails techniques de constructions et détails d'architecture (Ech : 1/20, 1/10, 1/5, 1/2)

Tableau de menuiserie (Ech : 1/20)

Une loge+ une visite de chantiers en cours de réalisation

Phase 1 - échéancier

- Plan de situation (Ech : 1/5000, 1/2000, 1/1000) - Plan de masse (Ech : 1/500, 1/200) - Plan d'implantation (1/100, 1/200) - Plan de terrassement (1/100, 1/200)	13/02/2020 17 & 20/02/2020 24 & 27/02/2020
- Plan de tous les niveaux (Ech : 1/50) - Toutes les façades (Ech : 1/50) - Minimum 2 coupes utiles dont une sur escalier (Ech : 1/50) - Plan de structure (coffrage) (Ech : 1/50) - Plan de fondations (Ech : 1/50)	02 & 05/03/2020 09 & 12/03/2020 16 & 19/03/2020
- Plan de toiture (Ech : 1/50) - Détails techniques de constructions et détails d'architecture (Ech : 1/20, 1/10, 1/5, 1/2) - Tableau de menuiserie (Ech : 1/20)	06 & 09/04/2020 13 & 16/04/2020 20/04/2020

Sortie sur chantier le 12/03/2020

Une Visite de chantiers en cours
de réalisation à Drea Errich,
sanctionnée par un rapport de
sortie.

Phase 2 - Dossier d'exécution (CES, VRD, documents écrits)

CES

- Assainissement intérieur, AEP, gaz, chauffage, climatisation, électricité, téléphone, réseaux internet, paratonnerre.

VRD

- Assainissement extérieur, AEP, gaz, électricité, téléphone.

Phase 2 - Dossier d'exécution (CES, VRD, documents écrits)

Cahier des charges comportant

Cahiers des prescriptions spéciales
(CPS)



Cahiers des prescriptions techniques
(CPT)



Cahiers des prescriptions
communes (CPC)

Devis descriptif



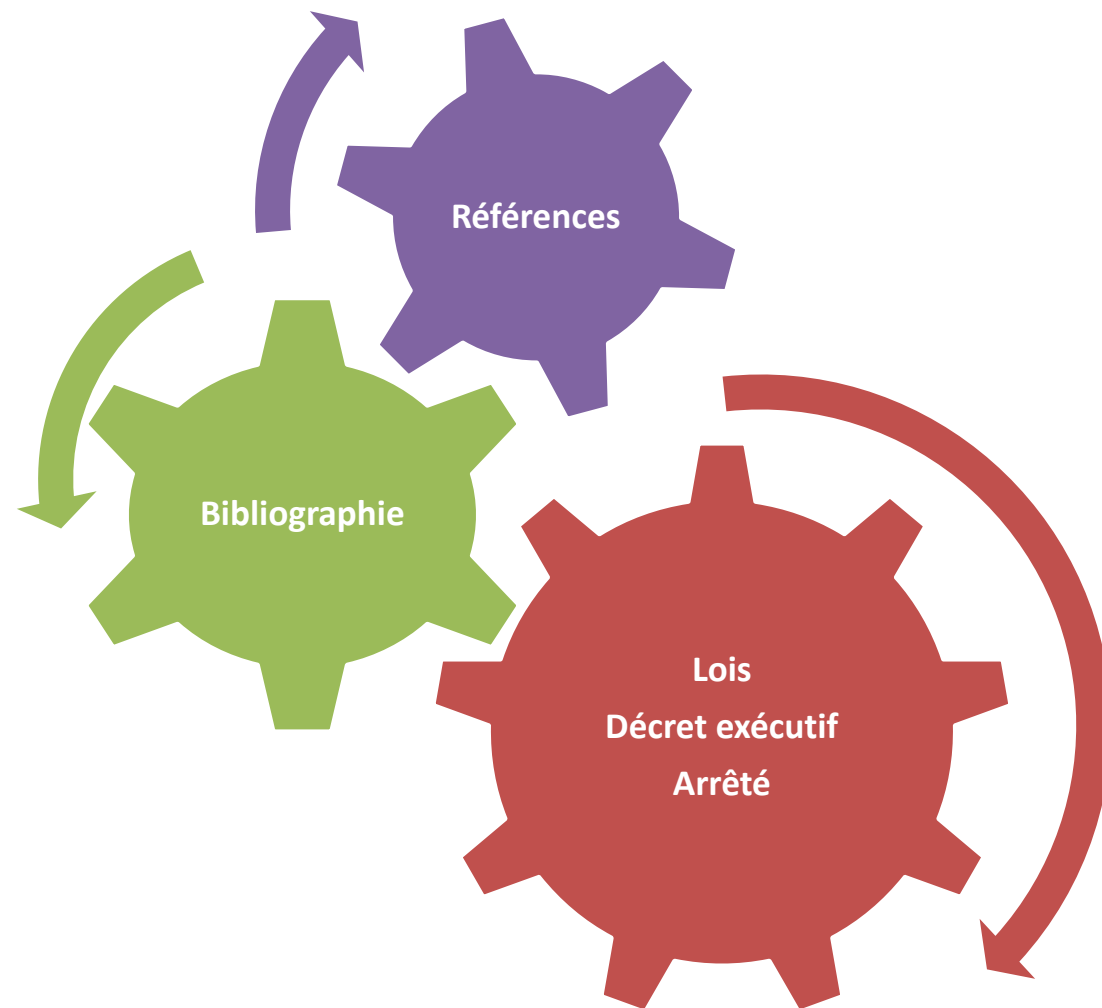
Bordereau des prix unitaires



Devis quantitatif et estimatif

Phase 2 - échéancier

- CES (Assainissement intérieur, AEP, gaz, chauffage, climatisation, électricité, téléphone, réseaux internet, paratonnerre) - VRD (Assainissement extérieur, AEP, gaz, électricité, téléphone)	23/04/2020 27 & 30/04/2020 04 & 07/04/2020
Cahier des charges comportant : - Cahiers des prescriptions spéciales (CPS) - Cahiers des prescriptions techniques (CPT) - Cahiers des prescriptions communes (CPC) - Devis descriptif - Bordereau des prix unitaires - Devis quantitatif et estimatif.	11 & 14/05/2020 18 & 21/05/2020 25 & 28/05/2020



Titre de l'ouvrage	Auteur	Éditeur & année d'édition
La conception du détail en architecture	A. Edward	Modulo, 2012.
Traité des installations sanitaires et thermiques	Agostini P. et Charlent H.	DUNOD, 2018.
L'isolation thermique-acoustique	Beaumier J.L & JaninF.	Eyrolles, 2017.
Guide technique et pratique de la construction	Ching Francis D. K,Perrault Jean-François	Modulo, 2016.
Techniques et détails de construction en architecture d'intérieur : Matériaux, éléments et structures, conception, réalisation, Finitions.	Drew Plunkett	DUNOD, 2015.
La technique du bâtiment tous corps d'état	DuthuH.	Le Moniteur, Paris 1994.
La représentation des structures constructives	Gheorghiu A.,Dragomir V.	Eyrolles, 1968.
Mise en oeuvre des réseaux techniques de distribution : Eau, électricité, gaz, froid, télécommunications	GYEJACQUOT Jean-Pierre	Le Moniteur, 2016.
Atlas de la construction industrielle	HENN. W	DUNOD, Paris, 1966.

Titre de l'ouvrage	Auteur	Éditeur & année d'édition
Façades légères en détail	Martin P.	Le Moniteur, 2017.
Détails d'architecture	Mittag Martin	Eyrolles, Paris, 1983.
Pratique de la construction du bâtiment	Mittag Martin	Eyrolles, Paris, 1989.
Les éléments des projets de construction, 11ème édition	Neufert. E	Dunod, 2014.
Technologie de la construction des bâtiments	PUTATI J.	EYROLLES 1979.
Éléments d'introduction à l'urbanisme	Saidouni M.	Casbah, Alger 2000.
Réussir la qualité dans la construction	Socotec,	Le Moniteur, Paris 1991.
Guide Veritas du bâtiment	Veritas Construction - Bureau	Le Moniteur, Paris 1988 & 2000.
Bâtir: manuel de la construction	VITTONÉ . René	PPUR Presses polytechniques, 2010
Les architectes et la construction	Virginie Picon-Lefebvre, Cyrille Simonnet	Lefebvre, Parenthèses, 2014

Loi n° 90-29 du 1er Décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme.

Loi 01-20 du 12 Décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

La loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville

Décret exécutif n° 15-19 du 25 Janvier 2015 fixant les modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme.

Décret Présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Arrêté du 7 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 19 décembre 2015 fixant les modèles de la déclaration de probité, de la déclaration de candidature, de la déclaration à souscrire, de la lettre de soumission et de déclaration du sous-traitant.....